



Assemblée générale

Distr. générale
30 avril 2021
Français
Original : anglais

Soixante-quinzième session

Point 34 b) de l'ordre du jour

Prévention des conflits armés : renforcement du rôle de la médiation dans le règlement pacifique des différends et la prévention et le règlement des conflits

Lettre datée du 27 avril 2021, adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente du Brunéi Darussalam auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous informer que, sous la présidence du Brunéi Darussalam, la réunion des dirigeants de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) s'est tenue avec succès le 24 avril 2021 au secrétariat de l'ASEAN à Jakarta, et qu'elle a notamment porté sur la situation au Myanmar.

À cet égard, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint la déclaration du Président établie à l'issue de la réunion, à laquelle est également joint le texte du consensus en cinq points arrêté par les participants (voir annexe). Je vous serais reconnaissante de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 34 b) de l'ordre du jour.

L'Ambassadrice,
Représentante permanente
(Signé) Noor Qamar Sulaiman



**Annexe à la lettre datée du 27 avril 2021 adressée
au Secrétaire général par la Représentante permanente
du Brunéi Darussalam auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

**Déclaration du Président de l'Association des nations de l'Asie
du Sud-Est établie à l'issue de la réunion des dirigeants tenue
à Jakarta le 24 avril 2021**

1. La réunion des dirigeants de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) a été convoquée le 24 avril 2021 au secrétariat de l'ASEAN à Jakarta et présidée par S. M. le Sultan Haji Hassanah Bolkuah Mu'izzaddin Waddaulah, Sultan et Yang Di Pertuan du Brunéi Darussalam. La réunion a été organisée dans le but de faire progresser la construction de la Communauté de l'ASEAN, d'accélérer le relèvement de la pandémie de coronavirus 2019 (COVID-19), de renforcer les relations extérieures de l'ASEAN et d'aborder les questions urgentes d'intérêt commun à tous les États membres de l'ASEAN.

2. Dans le but de renforcer notre solidarité et notre résilience régionales, nous avons réaffirmé que la stabilité politique des États membres de l'ASEAN était essentielle à la réalisation d'une Communauté pacifique, stable et prospère. Nous avons souligné que nous devons maintenir notre unité, notre positionnement central et notre pertinence dans la région et relever collectivement les défis communs. Nous avons reconnu que la force de la Communauté de l'ASEAN résidait dans le fait que ses membres plaçaient les populations au centre de leurs préoccupations et cherchaient à répondre à leur volonté de vivre dans une région jouissant d'une paix, d'une sécurité et d'une stabilité durables, d'une croissance économique soutenue, d'une prospérité partagée et du progrès social. À cet égard, nous avons réaffirmé notre attachement aux objectifs et principes inscrits dans la Charte de l'ASEAN, notamment l'état de droit, la bonne gouvernance, les principes de la démocratie et du gouvernement constitutionnel, le respect des libertés fondamentales, ainsi que la promotion et la protection des droits humains.

3. Nous avons exprimé notre entier soutien aux priorités et aux objectifs concrets de la présidence de l'ASEAN assurée par le Brunéi Darussalam, sous le thème « We Care, We Prepare, We Prosper » (Nous veillons, nous nous préparons, nous prospérons), à savoir : tirer le meilleur parti de la nature bienveillante des habitants de la région ; préparer l'ASEAN pour l'avenir ; favoriser une prospérité durable dans une région résiliente. Nous nous sommes félicités de la mise au point d'une initiative stratégique et globale visant à coordonner les interventions des différents piliers de l'ASEAN en situation d'urgence et en cas de catastrophe (ASEAN SHIELD). Nous avons déclaré attendre avec intérêt la mise en place d'une plateforme permettant aux peuples de l'ASEAN de contribuer aux efforts de secours en cas de catastrophe naturelle dans la région. Nous avons réaffirmé la détermination de l'ASEAN à défendre la coopération multilatérale, ancrée dans le droit international, en vue d'instaurer la paix, la sécurité, la stabilité et la prospérité dans la région et au-delà. Nous avons reconnu qu'il importait que les pays membres se concentrent sur le bien-être de leurs populations et, à cet égard, nous sommes convenus de renforcer la coopération avec les partenaires extérieurs, individuellement et dans le cadre du Sommet de l'Asie orientale, afin de contribuer à remédier aux problèmes de santé mentale dans la région. Nous avons souligné qu'il fallait renforcer le sentiment d'identité liée à l'ASEAN et d'appartenance à l'Association, en particulier chez les jeunes ayant des postes à responsabilité.

4. Nous avons exprimé notre détermination à soutenir la réalisation en temps voulu des résultats économiques prioritaires fixés par le Brunéi Darussalam pour la Communauté économique de l'ASEAN, qui s'articulent autour des trois axes stratégiques suivants : relèvement, numérisation et durabilité. Comme nous aspirons à une Communauté centrée sur les populations et tournée vers les personnes, nous nous félicitons des efforts déployés sans relâche pour renforcer la Communauté socioculturelle de l'ASEAN et les programmes de ses organes sectoriels en vue de poursuivre la construction de la Communauté, en veillant à ce qu'elle soit mieux coordonnée, plus résiliente et mieux préparée pour l'avenir. À cet égard, nous attendons avec intérêt l'adoption du cadre politique régional visant à favoriser une meilleure compréhension, une plus grande tolérance et un sens des programmes régionaux parmi les peuples de l'ASEAN lors du 38^e Sommet des pays de l'ASEAN en octobre 2021.

5. S'agissant de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), nous avons réitéré notre détermination à appliquer en temps utile le plan de mise en œuvre du cadre global de relèvement de l'ASEAN et nous avons salué les efforts consentis par les organes sectoriels de l'ASEAN pour compléter ce cadre. Nous nous félicitons de la décision d'utiliser le Fonds de l'ASEAN pour la riposte à la COVID-19 pour fournir des vaccins aux populations de l'ASEAN dans les meilleurs délais. Nous nous félicitons également de l'annonce faite récemment par le Brunéi Darussalam de contribuer à hauteur de 100 000 dollars des États-Unis au Fonds de l'ASEAN pour la riposte à la COVID-19. Nous avons encouragé la conclusion rapide de l'accord-cadre sur les couloirs de transport de l'ASEAN, ainsi que la mise en service rapide de la réserve régionale de fournitures médicales de l'ASEAN pour les urgences de santé publique. Nous avons souligné qu'il importait de mettre rapidement en place le Centre de l'ASEAN pour les urgences de santé publique et les maladies émergentes.

6. Nous avons souligné qu'il importait de renforcer encore le positionnement central et l'unité de l'ASEAN dans nos relations avec les partenaires extérieurs au moyen de mécanismes dirigés par l'Association afin d'instaurer une confiance mutuelle et de renforcer une architecture régionale ouverte, transparente, inclusive et fondée sur des règles, dont l'ASEAN constitue le centre. À cet égard, nous avons demandé aux Ministres des affaires étrangères des pays membres de l'ASEAN de tenir leurs réunions avec la République populaire de Chine et les États-Unis le plus tôt possible, et avant la 54^e Réunion des ministres des affaires étrangères des pays membres de l'ASEAN. En outre, nous attendons avec intérêt la célébration du 30^e anniversaire du partenariat de dialogue entre l'ASEAN et la Chine et du 25^e anniversaire du partenariat de dialogue entre l'ASEAN et la Russie.

7. Nous sommes convenus de maintenir l'approche proactive et ouverte de l'ASEAN dans la conduite de ses relations extérieures, sur la base d'intérêts partagés, de dialogues constructifs et d'avantages mutuels, qui peuvent favoriser la construction de la Communauté et la coopération pour le développement. Nous avons approuvé la recommandation du secrétariat de l'ASEAN d'accepter la candidature du Royaume-Uni au partenariat de dialogue et avons chargé les ministres des affaires étrangères des pays membres de l'ASEAN de faire le nécessaire pour permettre au Royaume-Uni de devenir un partenaire de dialogue d'ici la 54^e Réunion ministérielle de l'ASEAN/Conférence postministérielle.

8. En tant que membres de la famille de l'ASEAN, nous avons eu une discussion approfondie sur les derniers événements survenus au Myanmar et avons exprimé notre profonde inquiétude quant à la situation régnant dans le pays, notamment les informations faisant état de décès et d'une escalade de la violence. Conscients du rôle positif et constructif que l'ASEAN peut jouer pour trouver une solution pacifique dans l'intérêt du peuple du Myanmar et pour protéger ses moyens de subsistance,

nous sommes convenus d'un « Consensus en cinq points », joint à la présente déclaration du Président. Nous avons également entendu des appels à la libération de tous les prisonniers politiques, y compris les étrangers.

9. Nous avons en outre souligné qu'il importait que le Myanmar poursuive ses efforts pour remédier à la situation sévissant dans l'État rakhine, y compris l'enclenchement du processus de rapatriement volontaire, dans de bonnes conditions de sécurité et dans le respect de la dignité des personnes concernées, conformément aux accords bilatéraux du pays avec le Bangladesh. À cet égard, nous attendons avec intérêt que reprenne dans les meilleurs délais le rapatriement des personnes dont il a été confirmé qu'elles avaient été déplacées. Nous avons à nouveau remercié le Secrétaire général de l'ASEAN d'avoir dirigé l'application des recommandations issues de l'évaluation préliminaire des besoins. Nous attendons également avec intérêt l'exécution de l'évaluation complète des besoins et avons encouragé le Secrétaire général de l'ASEAN à continuer de recenser les zones susceptibles de faciliter efficacement le processus de rapatriement des personnes déplacées de l'État rakhine. Nous avons en outre souligné qu'il importait de s'attaquer aux causes profondes de la situation dans l'État rakhine.

Consensus en cinq points

Concernant la situation au Myanmar, les dirigeants sont parvenus à un consensus sur les points suivants :

- Premièrement, la violence doit cesser immédiatement au Myanmar et toutes les parties doivent faire preuve de la plus grande retenue.
- Deuxièmement, toutes les parties concernées doivent engager un dialogue constructif pour rechercher une solution pacifique dans l'intérêt du peuple.
- Troisièmement, un envoyé spécial de la présidence de l'ASEAN facilitera la médiation du processus de dialogue, avec l'assistance du Secrétaire général de l'ASEAN.
- Quatrièmement, l'ASEAN fournira une assistance humanitaire par l'intermédiaire du Centre de coordination de l'aide humanitaire de l'ASEAN pour la gestion des catastrophes.
- Cinquièmement, l'envoyé spécial et sa délégation se rendront au Myanmar pour rencontrer toutes les parties concernées.
